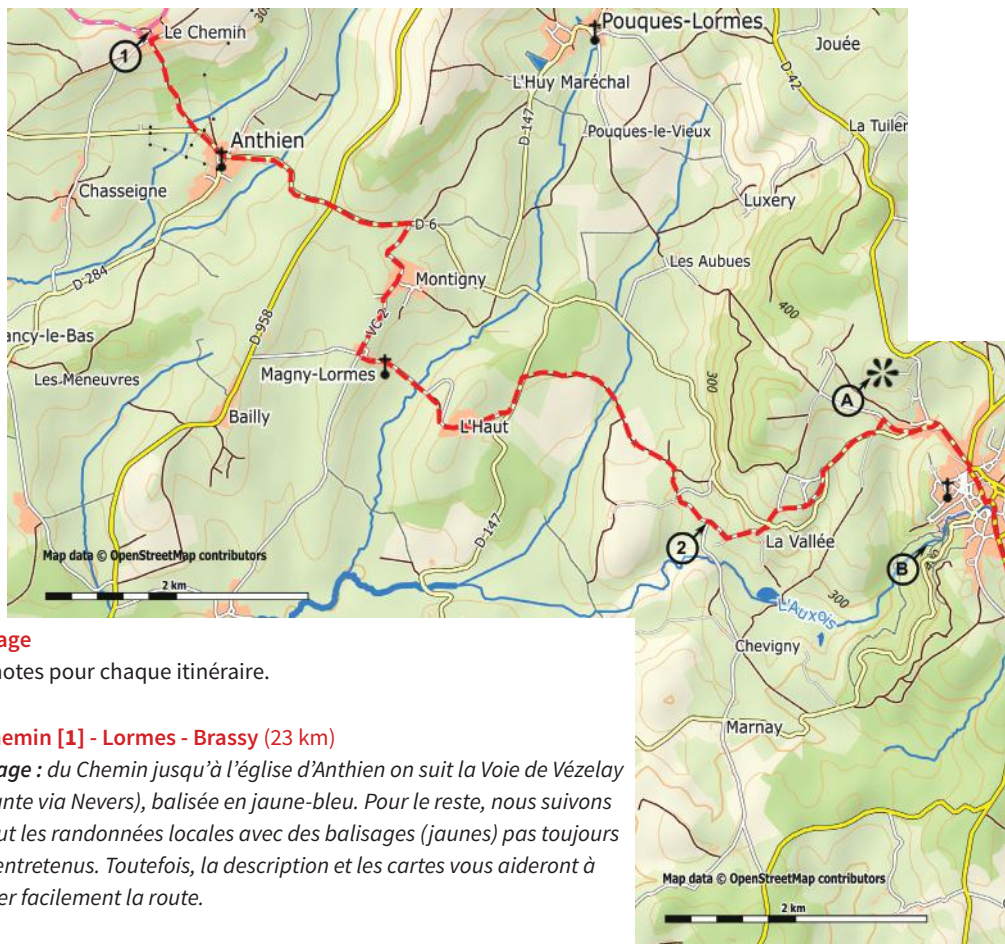


Tour de Vézelay - EST - 73 km

Du hameau Le Chemin (municipalité d'Anthien), vous voyez bien les collines du Morvan. Là vous trouvez le prochain but, d'abord Lormes, village qui se trouve plus haut. De là, vous traversez le paysage assez typique du Morvan : bois, lacs, pâturages à petite échelle, champs bordés de haies, de talus plantés, de petits murs en pierre.

À mi-chemin entre Brassy et Chastellux l'itinéraire atteint encore la Cure. Elle la suit en amont – parfois à bonne distance, parfois tout près – jusqu'au camping de Saint-Père.



Balisage

Voir notes pour chaque itinéraire.

Le Chemin [1] - Lormes - Brassy (23 km)

Balisage : du Chemin jusqu'à l'église d'Anthien on suit la Voie de Vézelay (variante via Nevers), balisée en jaune-bleu. Pour le reste, nous suivons surtout les randonnées locales avec des balisages (jaunes) pas toujours bien entretenus. Toutefois, la description et les cartes vous aideront à trouver facilement la route.

À la croix du Chemin : descendre par le chemin herbeux, jusqu'à la D6. La prendre à gauche, vers l'église d' **Anthien**. Passer l'église à gauche et continuer la D6, en direction de Lormes. (À l'église la Voie de Vézelay va à droite.)

Au carrefour avec la D958 : continuer tout droit, toujours en suivant la D6, direction Lormes, d'abord en montant, puis en descendant. Première route à droite (la VC2) : la suivre jusqu'à Montigny.

Balisage : d'ici suivre le balisage jaune d'une randonnée locale, jusqu'à l'entrée de La Vallée.

À **Montigny** : continuer tout droit jusqu'à Magny-Lormes.

À **Magny-Lormes** (0,6 km après Montigny), au carrefour à côté de la mairie : prendre à gauche, en descendant. Juste après le ruisseau : quitter l'asphalte et monter à droite par un chemin.

Presque en haut : vous êtes de retour sur l'asphalte, prendre à droite, vers le hameau de l'Haut.

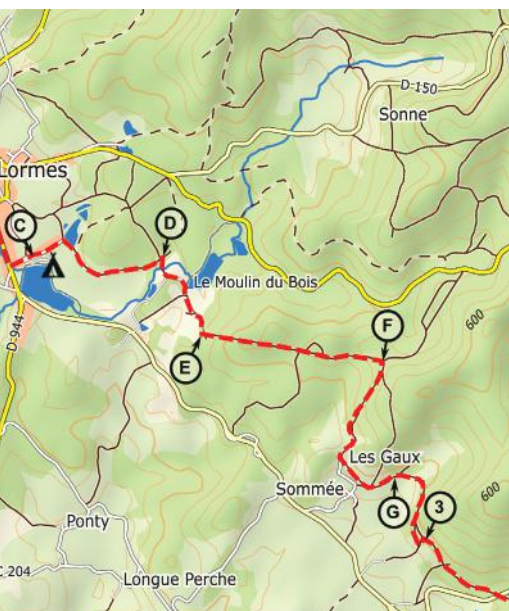
Traverser **l'Haut** et descendre à droite, vers la D147. La prendre à gauche, en montant, jusqu'à une lisière de forêt (sur votre droite). Prendre le chemin à droite, en descendant, d'abord en suivant la lisière du bois (sur votre gauche), puis à travers les prairies. Au point le plus bas, il y a un petit ruisseau. Traverser et monter jusqu'à l'arrivée sur une route goudronnée avec quelques maisons. Prendre cette route à droite.

Balisage : vous quittez la randonnée locale, balisée en jaune, qui prend à gauche.

Peu après, à un carrefour en T (un puits à votre gauche) : prendre à gauche. Continuer à suivre cette route. Laisser alors une route à droite en face d'un gîte [2]. Suivre la route, en montant, jusqu'au village de **La Vallée**. Au premier panneau (priorité, 'stop' 20 m) : prendre à gauche, une montée raide, vers la D6. La traverser tout droit (attention) et continuer, en montant et en laissant deux routes à

gauche. Quand la route descend, vous arrivez à nouveau sur la D6. La prendre à gauche, jusqu'à 50 m avant le panneau '**Lormes**'.

Quitter la D6 et prendre le chemin à gauche, en diagonale et en montant. Peu après : arriver à une route (route de Richateau). La prendre à droite, à nouveau vers la D6. La prendre à gauche.



Lormes. Lormes est situé à la lisière du Morvan, moyenne montagne de granite. Maintenant, vous avez franchi la vallée de l'Yonne, qui se caractérise entre autres par le grès. Pour vous rendre encore plus compte de ce passage, vous pouvez grimper le Mont Justice (470 m) [A] et/ou descendre dans les Gorges de Narvau [B].

[A] Mont Justice (aller-retour 1,5 km, dénivelé 65 m) : suivre la D6 pendant environ 90 m, jusqu'à la première route à gauche. Depuis ce croisement, suivre les (trois) panneaux 'La Justice' jusqu'au belvédère. En revenant, au croisement nommé : suivre la D6 à gauche. Après environ 90 m, la route principale la rejoint.

Peu après : prendre une petite route à droite, en diagonale, d'abord en descendant, puis en montant, jusqu'à la D6. La prendre à droite et continuer jusqu'à un arrêt, à côté de l'Office de Tourisme (en face de l'hôtel-restaurant Perreau). Ici, prendre à droite, puis tout droit, puis continuer par la rue Paul Barreau.

[B] Gorges de Narvau (aller-retour à la cascade 1,5 km, dénivelé 50 m) : prendre à droite à la fin de la rue Paul Barreau (route de Narvau, panneau 'Quartier des Moulins'). Après plus de 100 m : suivre le même panneau à droite (rue des Moulins, voie sans issue). Ici, il y avait sept moulins, qui fonctionnaient avec l'eau de la petite rivière Auxois.

À la fin de la route : prendre le petit chemin à droite (panneau 'Gorges de Narvau'). Au carrefour en T, au panneau 'Quartier des moulins' : prendre à gauche et descendre. Au carrefour suivant, trois panneaux jaunes : prendre à gauche en direction de la cascade ou arriver à la cascade à la fin du 'Tour des Gorges' (environ 1 km). Retourner par le même chemin.

Au bout de la rue Paul Barreau : prendre à gauche, vers l'hôtel de ville. Là prendre à droite (rue du Pont National). Continuer et sortir de Lormes par une longue route droite (la D944, direction Château-Chinon). Juste avant L'Étang du Goulot : prendre à gauche, en direction du camping.

Étang du Goulot. Comme beaucoup d'étangs dans le Morvan, l'étang du Goulot a été aménagé pour le flottage du bois (Voir p.14.) L'étang nourrit la petite rivière Auxois, qui débouche sur l'Yonne. Vous pouvez vous baigner dans l'étang. Autour, il y a des aires de pique-nique.

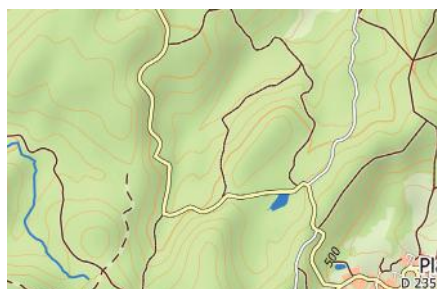
Tacot du Morvan. Jusqu'au XX^{ème} siècle, les voies ferrées ne passaient pas les lisières du Morvan. Entre 1901 et 1908 un chemin de fer à voie étroite ('Tacot') a été construit dans le Morvan nord, de Corbigny par Lormes à Saulieu, pour le transport de passagers et de marchandises.

Suite à la concurrence du transport par le réseau routier de plus en plus développé, le chemin de fer fut supprimé en 1939. Aujourd'hui, l'ancienne gare de Lormes abrite la réception et le restaurant du camping.

Balisage : la randonnée locale Lormes-Brassy est balisé en jaune (des fois : orange-marron). En général, le balisage est en place depuis longtemps et pas toujours régulièrement. Toutefois, avec l'explication suivante et les cartes, c'est facile de trouver la route. Les **[majuscules]** dans l'explication font référence aux lieux correspondants sur les cartes.

[C] Camping de Lormes : prendre la route le long du camping (à votre droite). Au bout : emprunter le chemin à droite.

[D] À un petit mur en pierre : prendre à droite, en descendant. Peu après : traverser le ruisseau via un petit pont en pierre. Puis remonter. Peu après : le chemin arrive à une route. Là prendre à gauche. À un petit lac (l'Étang du Moulin) et quelques



maisons : prendre à droite. *(Sur le côté de la maison à gauche vous voyez encore la roue à aubes du moulin.)*
Peu après : continuer à gauche.

[E] Monter à gauche, le long de la crête de la colline, une montée raide. Peu après que le chemin redescend légèrement, à un carrefour en Y : laisser le chemin à gauche et continuer tout droit.

[F] Arriver sur un chemin plus large : le suivre à droite, en descendant. Ignorer le premier chemin à droite (raide descente). Après 100 m, à un carrefour en T : prendre le chemin à droite. Continuer à le suivre, en descendant. *(Seulement quelques balises jaunes, aussi balises d'une randonnée VTT. En route : vues à droite.)*



Au hameau de **Les Gaux** : prendre à gauche, juste après la première maison à votre gauche. À un croisement aux poteaux téléphoniques et une 'Station Sismique' : continuer tout droit, encore en descendant.

[G] Rester à droite. Juste après le ruisseau : monter à droite. Attention : suivre le petit chemin creux.

À un carrefour en Y, près du panneau 'attention chiens BREBIS' : prendre forte à gauche et remonter. Peu après, à la fin de la prairie à droite : **[3]** serrer à droite. Un peu plus loin : à droite à nouveau. *(La même prairie est toujours sur votre droite ; un autre balisage pour une randonnée VTT.)*

Continuer à descendre, vers la D17. La traverser (attention) et continuer de l'autre côté.

[H] Partage des eaux. *Après environ 50 m vous passez en bas de la digue de l'étang de l'Ormée. Sur notre chemin, c'est le dernier étang du bassin versant de l'Yonne. L'étang prochain, l'étang des Vernois, se situe dans le bassin versant de la Cure.*

Peu après, à un panneau jaune 'Gâcogne - alt 500 m' : continuer tout droit. *(Ici, la randonnée VTT va à droite.)*

Traverser à nouveau la D17 et continuer de l'autre côté, en restant à droite. Au prochain carrefour en Y, avec un panneau 'Brassy-Les-Vernois' : rester sur la droite, en descendant. Peu après : laisser un sentier à droite. Après environ 300 m, en descendant : prendre à gauche devant l'Étang des Vernois, puis continuer dans la même direction, en montant. Continuer à suivre ce chemin (parfois une balise jaune et / ou orange), vers **Rivières**.

Traverser le hameau puis prendre le chemin à droite, en diagonale. (À votre droite : un panneau 'Interdit aux voitures et motos'.)

[I] Au 2ème panneau similaire : continuer tout droit, d'abord en montant, puis en descendant. À un carrefour en Y : ne pas descendre plus loin, mais prendre le chemin à gauche, en montant. Continuer dans cette direction jusqu'à L'Huis-du-Bout. (*En route, après une forte descente, juste avant le pont sur la Chalaux : une aire de pique-nique. Remonter après.*)

Arriver à une route. La prendre à droite et entrer dans **Brassy**. (Ou tourner à gauche pour le camping.) Après 250 m, en arrivant sur la D171 (pas indiquée comme tel) : prendre à droite, encore en descendant, pour le centre du village (magasins, hôtel, etc.), ou à gauche, en montant, pour continuer l'itinéraire. Au carrefour avec la D6 : la traverser tout droit (légèrement à droite) et continuer par un chemin pavé, en suivant les balises (voir ci après).

Brassy - Mazignien Coutolles [4] - (près de) Chastellux (24 km)

Balisage : de Brassy jusqu'à la correspondance avec le GR13 (point **[L]** sur la carte correspondante) nous suivons deux routes convergentes :

- le Tour du Morvan, balisé jaune-rouge, et
- le Chemins Pèlerins, balisé par des panneaux comme ci-contre.

En route les deux balises se complètent.



Du point **[L]** nous suivons le GR13, balisé rouge-blanc. En fait, même sans les cartes, les balisages suffisent pour trouver le chemin. C'est pourquoi ci après vous ne trouvez que rarement des remarques sur la route, indiquées par une **[majuscule]**, qui réfère au lieu sur la carte correspondante. (Avec les autres **[majuscules]** vous trouvez des renseignements sur le lieu.)

Attention : en tout cas jusqu'au point **[L]** l'itinéraire traverse des grandes parcelles de forêt. Des fois, il y a des balises disparues avec la coupe des arbres.

Lacs de Chaumeçon et du Crescent. En 1910, des crues catastrophiques inondent Paris. Pour maîtriser ces crues, mais aussi pour assurer un débit minimal de la Seine en été, approvisionner Paris en eau potable, et assurer la production d'électricité, un programme de grands barrages est entrepris sur la Seine et tous ses affluents. Le Lac du Crescent (1929-1932, nourri par les Chalaux et la Cure) et le Lac de Chaumeçon (1931-1933, nourri par les Chalaux) font partie de ces gros ouvrages hydrauliques.

[J] Terrain de parachutage 'Peinture' Le Morvan est une région sauvage et boisée. Durant la Seconde Guerre mondiale, le Morvan était un bon refuge pour des fugitifs et des maquisards.

Pendant le débarquement allié en Normandie (juin 1944), environ 30 groupes de maquis étaient actifs dans le Morvan. Quelques groupes étaient soutenus par le Special Air Service (SAS), une unité de forces spéciales des forces armées britanniques. Ensemble, ils libérèrent la région, mais les pertes humaines furent terribles, également parmi la population civile, victime des représailles allemandes.

Près de Mazigny se trouvait le terrain avec nom de code 'Peinture', où fréquemment il y avait des parachutages d'armes et de matériels pour les résistants du maquis Camille et le SAS.

Dans la nuit du 18 juillet 1944, un drame survient : deux avions se percutent. Les 15 membres d'équipage meurent.

A plus de 500 m de notre itinéraire se trouve un petit monument. **[J]** À la bifurcation avec le panneau 'Maquis Camille' (qui ne renvoie pas au monument) : continuer tout droit par la D210 (pas indiquée telle quelle). Le monument se trouve sur le côté gauche de la rue.



[K] Tombeau du roi Viking. Environ 1100 ans plus tôt, près d'ici, il y aurait eu une autre bataille, contre les Normands, qui remontaient l'Yonne, la Cure et les autres rivières pour leurs raids.

Les Normands furent vaincus et un de leurs chefs serait enterré près d'une formation rocheuse spéciale, appelée encore 'le tombeau du roi Viking'. Beaucoup plus tard, le site servit de carrière de granit. Aujourd'hui, il reste encore une auge taillée qui s'est brisée.

C'est à cause de ce raid normand qu'on a décidé de déplacer l'abbaye de Saint-Père vers un site moins dangereux, au 'Vézelay' actuel ?

Vous trouvez le tombeau un peu à gauche d'un virage serré où vous quittez le large chemin forestier, pour descendre à La Chaume-aux-Renards [L] par un chemin beaucoup plus étroit.

[L] Le GR13, le Chemin d'Assise, et la voie de correspondance entre Vézelay et Le Puy-en-Velay, se réunissent près du gîte La Chaume-aux-Renards.



Balisage : à partir d'ici, suivre le balisage rouge-blanc du GR13.

[M] L'itinéraire rejoint le Chemin des Abbayes (un chemin de pèlerinage).

[N] Marigny-l'Église

Balisage : les Chemins Pèlerins et le GR13 se séparent peu avant l'église et se réunissent peu après. Les suivre jusqu'au Pont de Queuzon, sur le Lac du Crescent **[5]**, puis continuer.

[O] **Balisage** : ici, le GR13 va à gauche, tandis que (une variante orientale de) le Chemin Pèlerins va à droite. À partir de ce point, suivre uniquement le balisage rouge-blanc du GR13.

[P] Sortie vers le château de Chastellux.

Château de Chastellux. Le château (XI^{ème} siècle) a été construit sur le flanc gauche de la vallée de la Cure, sur une ancienne voie romaine. On peut le visiter. Le propriétaire, ou un autre membre de la famille qui possède le château depuis plus de 1000 ans, fait des visites guidées.

Vers le château (aller-retour 3 km, dénivelé 75 m.) : Prendre à droite. (Alors, vous quittez le GR654, qui prend à gauche, vers **[Q]**.) Après 50 m : suivre le panneau 'château'.

Retourner par le même chemin.

[Q] Un monument aux morts. En face du monument se trouve un panneau 'Gîte d'étape, 500 m'.

(Près de) Chastellux – camping Saint-Père (25 km)

Balisage : poursuivre le balisage rouge-blanc du GR13 jusqu'à Pierre-Perthuis. De Pierre-Perthuis nous suivons la Voie de Vézelay (variante via Nevers), jusqu'au camping de Saint-Père. Comme nous suivons cette Voie dans la direction opposée, nous ne pouvons pas suivre le balisage. (Contrairement aux GR qui sont balisés dans les deux directions.) Toutefois, quelques explications et les cartes vous aideront à trouver facilement la route.

[R] Abbaye Saint-Martin. Autrefois, l'abbaye bénédictine (Xème ou XIIème siècle) se situait de l'autre côté de la Cure, dans une boucle de la petite rivière. Du petit pont sur la Cure vous voyez une tour ronde, un des rares vestiges de l'abbaye.

[S] Notre Dame de La Lumière. La statue de Notre Dame (1951), située sur un belvédère qui offre une vue sur la Cure, symbolise une ère nouvelle. Auparavant, la petite rivière transportait du bois de chauffage pour Paris, maintenant elle produit de l'électricité. Notre Dame est la patronne de la production électrique, de l'industrie et du cinéma.

Vers la statue (aller-retour 200 m, dénivelé 30 m) : environ 400 m après le petit pont sur la Cure **[R]**, près de la Croix de Mission (1847), le GR prend à gauche dans un petit chemin. En face, un chemin monte vers Notre Dame (le début est balisé par une croix blanche/rouge).

Alternatif : belvédère au GR, peu après la sortie nommée.

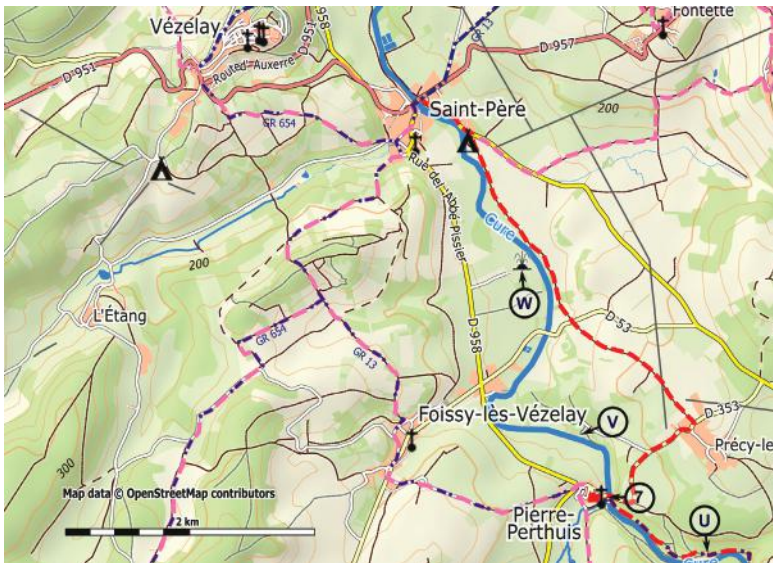
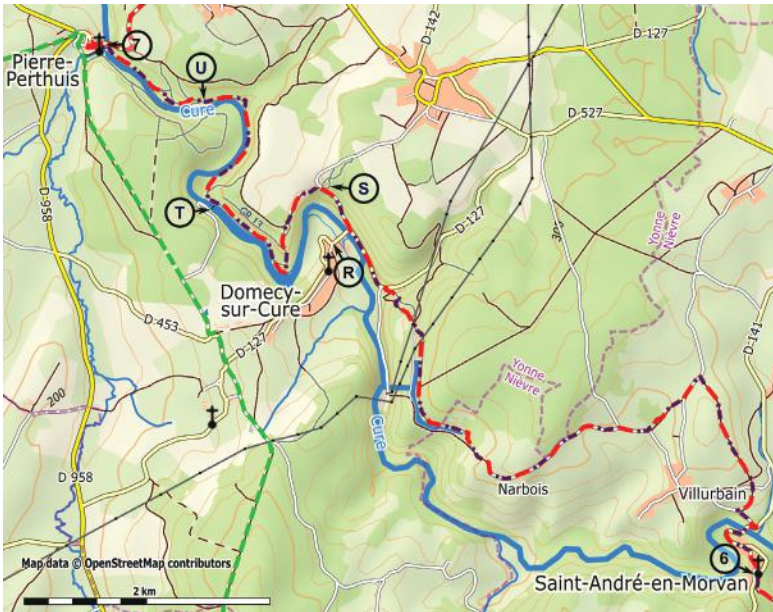
[T] Barrage de Malassis. Le barrage a été construit dans la même période que les barrages des Lacs de Chaumecon et du Crescent (voir p. 30.) C'est le plus petit barrage du Morvan.

[U] Moulin de Gingon. Environ 1,8 km après le barrage de Malassis, vous passez les vestiges du moulin de Gingon. Déjà au XIIème siècle, il est fait mention d'un moulin à cet endroit.

Environ 1 km après le Moulin de Gingon : passer un petit pont en pierre (1770) sur la Cure. (Sur votre droite, vous voyez le nouveau grand pont (1874) sur la Cure, que vous traverserez bientôt.)

Immédiatement après : suivre un sentier raide qui monte à droite, jusqu'à la D353 **[7]**. Là, sur votre gauche : une grande maison avec deux tours rondes et le village de **Pierre-Perthuis**.





Château de Pierre-Perthuis. En fait, vous êtes juste entré dans l'ancien château. (Juste avant la grande maison mentionnée se trouvait le mur sud.) Le château (Xème siècle) a été construit au bord de la gorge de la Cure. Il a été assiégé seize fois et finalement, il fut en grande partie détruit pendant les Guerres de Religion (fin XVIème siècle). Aujourd'hui la D353 le passe à travers. Si vous la suivez pendant un moment à gauche, vous voyez, des deux côtés de la route, les restes de la porte

du château. (Et un bâtiment principal.) Originellement, la petite église du village était la chapelle du château. Peu après la destruction du château, la maison mentionnée a été construite avec les pierres des ruines.

[7] Quitter le GR13 et prendre la D353 à droite. (Continuer à suivre la D353 jusqu'à la sortie du village de Précý le Moul't.) Peu après : passer le grand pont sur la Cure (*point de vue ; à droite, en bas, vous voyez le pont que vous venez de traverser*). Après environ 200 m, de la droite, une randonnée locale rejoint notre route.



Balisage : suivre le balisage jaune de la randonnée locale jusqu'au camping de Saint-Père.

[V] La Roche Percée Une formation géologique formant une arche, environ 20 m au-dessus de la Cure. La sortie vers La Roche Percée se trouve à environ 700 m après le grand pont de Pierre-Perthuis; elle est indiquée avec deux panneaux. Après, vous continuez environ 600 m (aire pique-nique). Retourner par le même chemin.

À **Précý le Moul't**, à un carrefour en Y (au milieu : des arbres et un banc) : continuer à suivre la D353, direction Avallon. Après plus de 50 m : prendre le chemin à gauche et continuer à travers champs, surtout en descendant, jusqu'à la D53, sur environ 1,4 km. (*En route : vues sur Saint-Père et Vézelay.*)

Traverser la D53 et continuer tout droit, à nouveau par un chemin. (*À votre gauche, plus ou moins proche : la Cure.*) Après environ 1,8 km : arriver au camping de Saint-Père, près de la D36.

[W] Fontaines Salées. (*De l'autre côté de la Cure.*) Leur nom vient des sources d'eau salée qu'on utilisait déjà depuis 2300 ans avant JC, entre autres pour la production du sel. Au I^{er} et au II^{ème} siècle, près des sources fut construit un sanctuaire gallo-romain avec des bains et d'autres édifices. Depuis 2017, il y a un musée archéologique. Sur le terrain, on trouve les vestiges d'une ancienne construction.

Le musée est uniquement accessible par la D958, de Vézelay à Pierre-Perthuis. Traversez la Cure par la D53 mentionnée ci-avant ou par le pont de Saint-Père. ◀